

**DÉLIBÉRATIONS PRISES SUITE AU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 OCTOBRE 2022**

Aucun point à l'ordre du jour du conseil municipal susmentionné n'a été délibéré, ni mis au vote, le quorum n'étant pas atteint suite au départ en début de séance de la majorité.

Le Maire



Marie-Paule ROGOU



Le Secrétaire de séance



Jacqueline PUGET

Publié et affiché le : 14-10-2022